

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

JE CROIS J'ESPÈRE ET J'AIME.

Conflit dano-allemand.

Dépêche de lord Russell au ministre anglais à Francfort.

Monsieur,

Votre dépêche n° 128 du 21 septembre démontre d'une manière concluante que l'état des choses devient très-sérieux entre le Danemark et l'Allemagne.

Vous me mandez qu'une motion émanant d'un comité a été soumise à la Diète germanique, et il ressort de l'analyse que vous faite de cette motion que ceux qui l'ont présentée recommandent vivement l'exécution dans le duché de Holstein, que cette exécution a été décidée, et que le terme fatal de trois semaines a été fixé par la Diète germanique.

Il ressort en outre de votre dépêche que les motifs sur lesquels se basera l'exécution fédérale ont la plus grande portée.

Suivant le traité, le but de l'exécution fédérale est incontestablement l'accomplissement des décisions de la Diète germanique, en date du 21 février et du 12 août 1859, du 8 mars 1860, du 7 février 1861 et du 9 juillet 1863, en tant que ces décisions n'auraient pas encore été accomplies, et attendu que l'engagement pris de donner au Schleswig comme au Danemark une même constitution (engagement qu'une ordonnance royale a fait connaître en son temps), qui assurerait à chacun des pays son autonomie et son indépendance, n'a pas été tenu.

Le gouvernement de Sa Majesté ne saurait fermer les yeux sur la gravité de la proposition que la Diète germanique a prise en considération.

Si le rapport de la commission s'était borné à prétendre que la patente royale du 30 mars de cette année ne tient point compte de la résolution fédérale, en tant qu'elle concerne le Holstein; que le duc de Holstein n'a pas le droit de disposer des finances du Holstein sans l'assentiment des représentants du duché; qu'il n'a pas le droit de promulguer des lois pour le Holstein autrement qu'avec la coopération de l'Assemblée des États holsteinois; que les longues hésitations du gouvernement danois à faciliter un arrangement satisfaisant ont nécessité l'exécution fédérale; dans ce cas, le gouvernement de Sa Majesté, tout en déplorant l'immixtion de la Confédération germanique à l'époque actuelle, aurait reconnu que les principes invoqués constituent les bases logiques et essentielles d'un gouvernement constitutionnel.

Mais on ne saurait prétendre que la Constitution de toute la monarchie danoise peut relever de la juridiction de la Confédération germanique. Si les représentants des duchés de Holstein et de Lauenbourg avaient le droit de veto vis-à-vis du parlement et du gouvernement de Danemark, il est évident que par là les mesures les plus urgentes pour la défense du Danemark seraient entravées, toute l'action de la monarchie danoise serait paralysée et l'indépendance du Danemark serait sérieusement menacée.

S. M. la reine est tenue, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852, de respecter l'intégrité et l'indépendance du Danemark. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ont assumé la même obligation. S. M. la reine ne verrait pas avec indifférence une occupation militaire du Holstein, laquelle ne pourrait cesser qu'à des conditions qui porteraient gravement atteinte à la constitution de toute la monarchie.

Le gouvernement de Sa Majesté ne saurait considérer cette occupation militaire comme l'exercice légitime du pouvoir de la Confédération, ni admettre qu'on la désignât sous le nom d'exécution fédérale. Le gouvernement de Sa Majesté n'assisterait pas avec indifférence à une pareille démarche dirigée contre le Danemark et les intérêts européens.

En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté invite très-sérieusement la Diète germanique à se désister de sa résolution et à soumettre le cas en litige entre l'Allemagne et le Danemark à la médiation d'autres puissances, que le différend ne touche pas, mais qui sont profondément intéressées au maintien de la paix européenne et de l'indépendance du Danemark.

Portugal.

Plusieurs Evêques, rompant un long silence, ont adressé au clergé de leurs diocèses des lettres pastorales ou mandements au sujet de la propagation des mauvais livres et des brochures protestantes. Ces Evêques se croyaient, de par la Charte constitutionnelle, à l'abri de toute censure préventive pour des actes épiscopeaux qui ne sont que l'exécution la plus simple et la plus impérieuse de leur devoir de pasteurs, et il n'avaient pas soumis ces circulaires au visa de M. le ministre de la justice et des cultes, ni sollicité leur insertion au *Diário* officiel. De là des protestations et des cris dans les journaux officiels et semi-officiels, or-

ganes du despotisme maçonnique, et protestant de fait, auquel est soumis le Portugal catholique. Pour donner une idée vraie de l'état des esprits en Portugal, il suffit de constater que les catholiques de ce pays se voient réduits à se féliciter de ce que les journaux de l'opposition libérale ont assez d'impartialité et un amour assez sincère de la liberté pour soutenir que le *placet* ne doit s'appliquer qu'aux actes du Saint-Siège, et que les lettres pastorales des Evêques ne doivent pas y être soumises. La Maçonnerie répond que si les actes du Souverain-Pontife sont soumis au *placet*, les actes des Evêques doivent, à plus forte raison, subir la même servitude, les inférieurs ne pouvant avoir vis-à-vis de l'Etat plus de droits que leur supérieur. Le Ministère a dû obéir aux exigences de la secte, et il a, dit-on, expédié aux Evêques une circulaire qui réclame l'insertion au *Diário* et le *visa* ! Si le ministre eût résisté et qu'il fût tombé, on se demande ce qu'aurait fait son successeur présumé, M. Lévy, que porte une autre fraction de la Franc-Maçonnerie. Ce personnage a soutenu, en 1858, cette même doctrine favorable aux Evêques, que ses amis combattent aujourd'hui.

Nous avons déjà parlé du décret rendu en janvier 1862, par lequel le gouvernement portugais s'est arrogé le droit d'abolir le concours canonique et régulier pour la promotion aux cures et bénéfices, et de le remplacer par un système nouveau dont le résultat sera de mettre ces promotions dans les mains du ministre. Il compte s'en servir pour récompenser des services électoraux ou l'insubordination et le maçonisme de quelques prêtres dont ses journaux célèbrent le libéralisme. Le lecteur se rappelle que les Evêques de Lisbonne et Porto firent entendre à la tribune de la Chambre des Pairs d'énergiques protestations contre ce décret. Plus tard, un rescrit de la Sacrée-Pénitencerie commençant par ces mots : *In Lusitania regno*, fut envoyé aux Evêques du Portugal par l'entremise du nonce, Mgr Ferrier. Ce rescrit trace aux Evêques la conduite qu'ils ont à tenir en présence des usurpations gouvernementales, et tout en sauvegardant les principes il tend à éviter un conflit. Les rescrits de la Pénitencerie traitent de cas de conscience n'ont jamais été soumis au *placet*. Ainsi le proclame même une lettre royale du 23 août 1770. Mais qu'est-il arrivé ? Un aspirant à la mitre s'est cru obligé de dénoncer au Gouvernement, pour lui faire basement sa cour, l'existence de cette acte du Saint-Siège. Aussitôt le ministre a ordonné aux Evêques de remettre le rescrit : on a obéi et le ministre refuse le *placet* à cette pièce, comme si les Evêques pouvaient, sur sa défense, la tenir pour non-venue. Le Nonce a protesté : on ne daigne pas même répondre, et cette politesse maçonnique est devenue presque une règle on une coutume.

De tels faits montrent mieux que tout ce que nous pourrions dire quelle situation est faite à l'Eglise en Portugal. Le même système est suivi en toutes choses; pleine liberté est laissée à l'erreur et au mal, et l'Eglise est enchaînée. Joignant la moquerie à la persécution, les ministres et leurs partisans ne parlent cependant que de liberté. Mais ils tremblent de l'accorder, et ils s'en gardent bien, à moins d'y être forcés, car ils savent quelles sont les dispositions du peuple des provinces et son zèle pour la religion catholique. Plus tard, disent-ils, comme M. Carvalho au Congrès de Gand, quand nous aurons bien installé le libéralisme révolutionnaire ! Il ne faut pas s'y tromper, le système est le même partout, ruse et mensonge. On affecte encore de plier le genou devant l'autorité spirituelle du Pape et devant le dogme, mais on conserve avec soin toutes les vieilles lois répressives tout en maudissant le régime qui les a créées, et qui est tombé, abandonné de Dieu, pour avoir ainsi voulu réduire l'Eglise en servitude. On feint le respect de la loi, l'intérêt de l'Etat, mais tout cela pour mieux étouffer le catholicisme. Si les catholiques du Portugal veulent déjouer ce plan, il leur faut réclamer la liberté la Charte à la main : c'est leur droit et leur devoir, puisque la protection promise à la religion de l'Etat et à la vérité catholique n'est qu'une duperie. La liberté assurée à l'Eglise sauvera le clergé, sauvera l'enseignement aujourd'hui tombé si bas, sauvera l'éducation de la jeunesse, sauvera le pays. La liberté n'existe que pour le parti révolutionnaire; le devoir des catholiques est de la réclamer et de la conquérir pour eux-mêmes. Cet conviction commence à se faire jour, et nous espérons quelle ira toujours grandissant. Des élections doivent avoir lieu l'an prochain, que les catholiques se préparent à cette lutte. L'issue n'en serait pas douteuse si les élections étaient vraiment libres, mais trop souvent elles ne sont qu'un marché. Aujourd'hui, disant dernièrement un homme qui a combattu longtemps pour la cause du bon droit, « aujourd'hui, on ne récompense plus qu'un genre de service : le travail pour les élections. »

Le clergé et les fidèles de Braga avaient

envoyé à N. S. P. le Pape, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, une Adresse où ils lui exprimaient leurs sentiments de fidélité et d'amour. Sa Sainteté leur a répondu par un bref qui publie les feuilles religieuses du Portugal où il est dit que ce témoignage de leur dévouement a été pour son cœur, au milieu des afflictions dont il est rempli, une source de consolation. Le clergé et les fidèles de Braga ont reçu avec bonheur cette réponse du Souverain-Pontife. (Monde.)

Angleterre.

On nous a adressé de Londres, dit le *Monde*, une lettre qui renferme d'intéressants détails dont voici le résumé : S. Em. le Cardinal Wiseman a voulu que, dans la nouvelle église italienne consacrée sous le vocable de saint Pierre, on donnât une retraite spirituelle pour les Italiens résidant à Londres. Cette retraite a commencé le dimanche 16 août et s'est terminée le dimanche 30 du même mois. Le prélat avait désigné pour prédicateur le très Révérend César Contini, prêtre romain missionnaire. Pendant que le Cardinal adressait une circulaire à toutes les églises de son diocèse, le zèle missionnaire faisait de son côté, par la voix de la presse, un appel à tous les Italiens. On assure qu'il se présenta lui-même dans les maisons et dans les magasins où il espérait rencontrer des compatriotes. Le résultat de ces démarches fut on ne peut plus heureux. Bien que tous les Italiens soient dispersés de côté et d'autre dans cette immense cité, on les voyait arriver en masse le soir, et dans la dernière semaine, l'église ne pouvait contenir la foule des fidèles. On y remarquait des hommes qui, d'abord entraînés par leurs compatriotes, les mazziniani et les garibaldiens de Londres, ont saisi cette occasion de se séparer d'eux.

La mission rencontra, du reste, quelques obstacles. Il s'était formé une association de musiciens italiens dans le but de faire échec au missionnaire. Durant les premiers jours, les membres de cette bande se réunissaient dans la rue pour assourdir les oreilles du bruit de leurs instruments, pendant que Dom Contini prêchait. Mais ils finirent par se raviser et par pénétrer dans l'église, où ils firent entendre une douce harmonie, pour mieux témoigner de leur repentir. Nuit et jour on assiégeait les tribunes de la pénitence. Ceux qui avaient érigé le plus haut venant à résipiscence, et l'on vit avec joie dans le temple du Seigneur des impies qui auparavant blasphémaient son saint nom. On parle de protestants qui se sont convertis. Le nombre des communions s'est élevé à deux mille.

Le jour de la clôture de la retraite offrit un spectacle extrêmement édifiant. Notre correspondant, témoin oculaire, fut étonné et ravi de l'immense affluence des fidèles. La grand-messe fut dite en musique, avec accompagnement d'orchestre. La procession du Saint-Sacrement, qui termina cette belle et touchante cérémonie, redoubla la ferveur des assistants, qui se retirèrent après avoir reçu la bénédiction pontificale, emportant dans leur demeure le souvenir d'un jour qui a été pour eux un jour de grâce et de conversion.

M. Billault.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Moniteur* :

« L'homme se mesure à ses œuvres. Il en est ainsi de M. Billault. On le voit grandir d'année en année, grandir par le travail, par l'expérience, par la passion de se surpasser lui-même. Sa vie, toute d'élan fut une constante aspiration au progrès. »

« Cette ardeur d'esprit, cette facilité d'intelligence, qui devaient plus tard en faire un des plus admirables athlètes des assemblées parlementaires, il les avait à quinze ans. Dès cet âge, il était prêt à subir ses examens de bachelier, avant même que les règlements lui permirent de se présenter au concours; il dut attendre une année pour venir conquérir son diplôme. M. Billault avait pourtant été élevé dans un petit collège de province, à Saint-Pol-de-Léon. Son père, receveur principal des donnes tombé en disgrâce sous la Restauration par son attachement aux idées bonapartistes, avait été envoyé de Vannes à Morlaix. C'était dans la première de ces villes qu'était né M. Billault, le 12 novembre 1805. »

« Le jeune homme tint tout ce qu'avait promis l'enfant. Reçu avocat à Rennes, il se fit inscrire au barreau de Nantes, où il conquit si rapidement une autorité personnelle, qu'à vingt-cinq ans il était appelé à faire partie du conseil municipal de cette grande ville. Bientôt après il devint bâtonnier de l'Ordre. »

« A cette époque, la Bretagne était agitée par de graves événements politiques. Différentes personnes, compromises dans les troubles de l'Ouest, venaient d'être traduites devant les conseils de guerre. Parmi les accusés se

trouvait M. de Kersabiec : c'était une tâche hardie et dangereuse que de se charger de sa défense. Quoique d'opinion politique différente, M. Billault n'hésita pas; il pensa que là où il y avait péril, son devoir d'avocat ne lui permettait pas de transiger. L'irritation de la population était telle, qu'on eût pu pour l'engager à plaider sans robe, pour pouvoir échapper plus facilement aux violences dans le cas où le procureur serait envahi. M. Billault refusa. Le jeune avocat avait dès lors conquis une haute place dans l'estime publique, et on le voit successivement, en 1834, nommé membre du conseil général de la Loire-Inférieure, et en 1837, porté à la Chambre des Députés par trois collèges électoraux de ce département, ceux de Nantes, d'Ancenis et de Paimboeuf. M. Billault opta pour l'ancien.

« C'était un grand changement dans la vie de M. Billault que ce passage subit du barreau à la vie politique. Il ne l'ignorait pas. A cette époque comme au jour de sa mort, il ne possédait pas une de ces fortunes qui rendent faciles les laborieux loisirs nécessaires au service de l'Etat. Il n'était connu à Paris que par le bruit lointain de ses succès de province. Mais il avait confiance dans ses forces; il sentait s'agiter en lui le génie politique qui devait le porter si haut. »

« M. Billault vint donc résolument à Paris. Eclairé sur la nécessité de se rompre avant tout à l'étude des affaires parlementaires, il s'adonna spécialement aux discussions moins brillantes, mais essentiellement pratiques des bureaux. Les travaux publics, qui tenaient alors un rang de premier ordre dans les intérêts du pays, furent l'objet de ses études. Il ne tarda pas à être estimé à sa juste valeur par ses nouveaux collègues : quatre fois il fut nommé rapporteur de projets de loi relatifs aux chemins de fer, et enfin, en 1838, devint secrétaire de la grande commission des voies ferrées. »

« Les aptitudes dont il fit preuve dans ces diverses discussions le désignaient pour le portefeuille de ministre de l'Agriculture et du commerce. Lors de la formation du cabinet du 1er mars 1840, son nom fut compris dans les premières combinaisons; mais M. Guizot prit place sur la liste définitive, et M. Billault ne reçut que le titre de sous-secrétaire d'Etat, qu'il occupa jusqu'au 20 octobre. M. Billault n'avait alors que trente-cinq ans. Pendant la durée de ce ministère, il soutint à la tribune une série de discussions ardues sur la création des chemins d'agriculture, sur les sucres, les tarifs de douane, la propriété littéraire, etc., etc. »

« La merveilleuse souplesse du talent de M. Billault se relève dans tous ces débats. Le jeune avocat de Nantes, à la parole éclatante et un peu emphatique, comme il se plaisait à le rappeler lui-même plus tard, avait appris en peu d'années la langue brève, claire et précise des affaires, sans rien perdre de l'élégance et de la pureté de la forme. »

« M. Billault prouva bientôt qu'il n'avait fait que développer ses qualités premières quand, à la chute du Ministère, venant à s'asseoir sur les bancs de l'Opposition, il aborda spécialement les questions extérieures. Il fut un des adversaires les plus persévérants et les plus redoutables de la politique étrangère de M. Guizot, et se prononça avec une extrême énergie contre le droit de visite et l'indemnité Pritchard. Dans les discours de cette époque, on retrouve toutes les forces oratoires que M. Billault devait développer si largement plus tard. »

« En 1846, M. Billault eut les honneurs d'une double élection dans le 3e arrondissement de Paris et à Ancenis. Il opta de nouveau pour Ancenis. Pendant toute la période qui s'écoula jusqu'en février 1848, M. Billault demeura dans les rangs de l'Opposition. Après les journées de Février, il entra dans la Constituante comme représentant de la Loire-Inférieure, élu par 88,585 voix; il fit alors partie du comité de finances qui proposa tant de mesures réparatrices et vota avec le parti modéré. »

« Sa candidature échoua aux élections de l'Assemblée-Législative. Alors il se voua exclusivement aux travaux du barreau. Ses confrères se rappellent encore ses plaidoyers incisifs et concis, qui allaient droit au but et éclairaient les questions les plus obscures. Depuis plusieurs années, l'ordre des avocats de Paris l'avait élu membre du conseil. Il ne quitta la robe que pour entrer dans les grandes fonctions administratives. »

« Plusieurs fois le Prince Président avait fait appeler M. Billault, particulièrement lorsqu'il s'agissait de proposer à l'Assemblée le rappel de la loi du 31 mai 1850, restrictive de la loi du suffrage universel, dont M. Billault avait été le rapporteur à l'Assemblée-Constituante. M. Billault ne rentra pourtant dans la vie politique que lorsqu'il fut nommé député de l'Ariège et choisi par le Prince Président comme un des membres de la commission consultative, après le 2 décembre 1851. »

« Ce fut à cette époque que l'Empe-

reur, qui avait apprécié depuis longtemps à leur juste valeur ses doubles qualités de politique et d'orateur, et pressenti les services que le pays pouvait attendre de M. Billault, l'appela à la présidence du Corps-Législatif. Ce fut à la tête de cette assemblée que, le 2 décembre 1852, M. Billault porta à Saint-Cloud le résultat du plébiscite qui rétablit l'Empire. »

« M. Billault demeura dans cette haute fonction jusqu'au 23 juin 1854, où il reçut le portefeuille de l'intérieur. Il déploya à la tête de ce grand département, les qualités d'un administrateur habile et infatigable. Ce n'est pas le moment de rappeler ici les travaux de cette administration de cinq années qui a laissé des traces durables. Nul n'a oublié les développements considérables donnés au réseau télégraphique, aux institutions de bienfaisance, à la réorganisation du service des prisons et à l'organisation actuelle de la police municipale de Paris. »

« En 1860, l'Empereur, voulant donner aux grands corps de l'Etat une participation plus directe dans la politique générale de son gouvernement, créa des ministres sans portefeuille. M. Billault fut chargé, en cette qualité, d'être l'interprète de la pensée du Gouvernement auprès du Sénat et du Corps-Législatif, principalement dans les questions de politique extérieure. »

« Les sessions de 1861, 1862 et 1863 marquent la phase la plus éclatante de sa carrière. Parvenu à une hauteur d'éloquence et à une maturité de talent données à bien peu d'orateurs, M. Billault prononça une série de discours qui lui assurèrent dans le Sénat et le Corps-Législatif l'autorité d'un homme d'Etat de premier rang. Sa parole était écoutée non seulement dans les deux Chambres, mais dans le pays tout entier. Il avait la confiance publique comme il avait celle de l'Empereur, et, fort de ces deux appuis, il traita toutes les questions étrangères avec cette largeur de vues, cette sûreté d'expression, ce tact et cette modération de forme qui constituent les qualités suprêmes chez l'orateur politique. »

« Aussi le 23 juin dernier, quand l'Empereur, dans le but d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale devant les Chambres sans s'écarter de l'esprit de la Constitution, substitua aux ministres sans portefeuille le ministre chargé des rapports avec les grands corps de l'Etat et le ministre président le Conseil d'Etat, M. Billault fut appelé au ministère d'Etat. Il se disposait encore une fois à venir, en cette qualité, exprimer la pensée du souverain pendant la session qui va s'ouvrir, lorsque la mort l'a frappé d'une façon aussi imprévue. »

« Le coup a été profondément douloureux pour l'Empereur et pour le pays tout entier. Des regrets universels se sont élevés de toutes les parties de la France. La presse étrangère a tenu à honneur de s'associer à ces sentiments et de témoigner par ses hommages de la place occupée par M. Billault dans l'opinion de l'Europe; car c'est en même temps un homme politique éminent, un esprit privilégié que la mort enlève en pleine force et en plein élan, et un serviteur dévoué au souverain et à l'intérêt public que l'Etat vient de perdre. »

« Ce ne sont pas là les seules douleurs que M. Billault laisse après lui. L'homme privé était entouré d'autant de dévouements que l'homme public d'admiration. »

« Il était bienveillant, affable, accessible. Il aimait à apaiser les entrées de la vie aux hommes jeunes et laborieux dont il avait discerné le mérite. Il se rappelait toujours qu'il était fils de ses œuvres, qu'il avait rencontré, lui aussi, bien des obstacles à surmonter, et qu'il en ait débât des heures difficiles. Il a aussi inauguré plus d'une carrière et laisse derrière lui des hommes qui ne l'oublieront pas. »

« On ne saurait non plus passer sous silence ceux qui lui furent plus étroitement attachés. M. Billault était avant tout un homme de famille, et c'était là qu'il trouvait ses plus douces joissances. Il avait marié ses filles, l'une à un député, l'autre à un membre du Conseil d'Etat. Cruellement frappé par la perte d'une femme dont les vertus ne sont pas oubliées, il avait concentré sur ses enfants et petits-enfants toutes ses affections, dont il faut avoir été témoin pour en mesurer tout le charme et toute la tendresse. »

« Aujourd'hui M. Billault entre dans l'histoire, mais il lui sera peut-être donné de rendre encore service à son pays même après la mort, et de revivre en quelque sorte dans des intelligences auxquelles il aura frayé la voie. »

« La France le regrette, ses amis le pleurent. »

vidence se plaît quelquefois à montrer à leur siècle comme d'admirables modèles des plus humbles vertus chrétiennes dans les plus hautes conditions sociales. Nous ne pouvons que nous associer pleinement à l'hommage que M. H. de Rianey rend à la mémoire de cette homme éminent à tant de titres :

« Voici un des coups les plus cruels qui puissent frapper l'élite de la société européenne. Le vénérable, l'illustre marquis de Brignole-Sale vient de mourir à Gènes après une courte maladie. »

« C'était l'un des plus éminents représentants de l'antique foi et de l'antique honneur, c'était l'un des plus beaux caractères de ce siècle qui en est si avare. Grand par sa naissance, grand par les services qu'il a rendus à son pays, grand par la supériorité de ses talents et l'étendue de ses connaissances, il était plus grand encore par ses vertus, et, entre ses vertus, par sa pitié et son humilité. »

« Tout jeune encore, il avait généreusement défendu l'indépendance de sa patrie, et il l'avait honorée par la magnificence de sa fortune, consacrée à la charité, aux lettres et aux arts. Profondément attaché à la maison de Savoie, devenue sa souveraine, il eut, dans les rangs les plus élevés de la diplomatie, en France notamment, porter le titre d'ambassadeur de Sardaigne à une élévation où n'arrivent pas souvent les représentants des plus puissants empires. Son cœur dévoué, son âme loyale suivaient avec une profonde anxiété les destinées de l'Italie. »

« Tant que le Piémont ne sortit pas des voies de la justice et de la droiture, le marquis de Brignole fut un de ses plus infatigables défenseurs. Du moment où la Révolution y prit un si funeste ascendant, le marquis de Brignole combattit comme sénateur du royaume les coupables desseins d'une ambition qui ne respectait pas les droits les plus sacrés. »

« Enfin, lorsqu'il vit méconnus les principes élémentaires de la justice, lorsqu'il assista aux entreprises sacrilèges contre le domaine pontifical et contre la souveraineté du Saint-Siège, il se retira de toute participation aux affaires, en envoyant sa démission dans une lettre qui demeura comme le cri éloigné de la conscience indignée et de la fidélité dévolée. »

« Le marquis de Brignole aimait la France et il y résidait presque continuellement. Il y était entouré d'une vénération sans égale; son nom était le synonyme de la dignité, de la générosité, de la courtoisie, de la bienveillance. Tout ce que la chevalerie des vieux temps, unie à la douce sérénité d'une conscience sans reproches, à la grâce de l'esprit le mieux cultivé, à la fermeté des convictions religieuses et politiques peut offrir de plus attrayant et de plus respectable se réunissait en lui. »

« Nous ne pouvons penser sans un profond serrement de cœur à la douleur de la marquise de Brignole, sa vénérable veuve; à celle de la duchesse de Galliera et de la duchesse Melzi, ses filles. Car les plus tendres affections liaient cette noble famille et augmentaient l'admiration qu'elle inspirait. »

« Aujourd'hui, la seule consolation des parents et des amis du marquis de Brignole—mais cette consolation est sans prix—repose sur les immortelles espérances qu'assure une vie toute d'honneur et j'oserais presque dire de sainteté. »

« Le marquis de Brignole était le vrai type du gentilhomme, de l'homme d'Etat et du chrétien. Dieu lui aura donné la seule récompense digne de lui ! »

Nous ajouterons, sans vouloir compléter un éloge qui ne le sera jamais, que le souvenir du marquis de Brignole vivra entouré de vénération, de bénédictions et de reconnaissance dans les œuvres dont il a été le fondateur, le bienfaiteur et le soutien; entre toutes, il en est une qui suffirait à elle seule à perpétuer son nom et à le faire bénir jusqu'aux extrémités de la terre : nous voulons parler du séminaire qu'il a fondé à Gènes pour la propagation de la foi, et dont il a voulu assurer l'existence par une dotation à laquelle s'est associée sa noble et digne compagne, Mme la marquise de Brignole-Sale-Negrone. »

Nouvelles du Mexique.

(Par voie de San-Francisco).

San-Francisco, 9 novembre. Nous avons des nouvelles de Mexico en date du 21 octobre.

Les Français se préparent pour une expédition contre Querétaro.

On annonçait que Juárez avait réorganisé son armée et marchait sur Querétaro, à la rencontre des Français, et qu'on s'attendait prochainement à une bataille.

On ajoute qu'un agent du gouvernement confédéré est arrivé à Mexico par voie de Brownsville, avec des instructions—suppose-t-on—pour conclure un traité avec la régence.

Le ministre Corwin, jusqu'à présent, n'a pris aucune part active dans les affaires du Mexique.

CANADA.

QUEBEC, 11 NOVEMBRE 1863.

Nos petits rationalistes.

Nous savions avant aujourd'hui que Montréal renfermait dans son sein une intéressante cove de petits rationalistes de la plus belle venue, mais nous ne les soupçonnions pas encore assez hardis pour oser étaler au grand air leurs doctrines anti-sociales.

Les progressistes montréalais soupiraient depuis longtemps après le moment où il leur serait donné de rendre un hommage public à la grande déesse Raison; l'occasion si ardemment désirée s'est enfin présentée.

Ces jours derniers une députation composée de M. A. A. Dorion, de MM. J. G. Barthe, H. Lacroix, G. Douthet et Chs. O. Perrault venait au nom de l'Institut Canadien de Montréal, présenter une adresse d'adieu à M. le baron Gaudré-Boilleau.

Comment résister à la tentation de glisser un petit grain de rationalisme dans une adresse de ce genre, où il devait nécessairement être question de progrès?

Aussi, voyez s'ils sont forts messieurs les grands réformateurs sociaux de l'Institut Canadien! —

« Fiers de représenter l'élément français de ce côté de l'Atlantique, ils (les membres de l'Institut Canadien) ont réuni leurs forces en un faisceau, pour mieux résister à l'action d'influences dissolvantes, et pour diriger d'une manière plus efficace le courant régénérateur qui émane du grand foyer de la pensée et de la philosophie.

« Sur ce nouveau théâtre ouvert par la providence à l'activité humaine, ils espèrent rester dignes de leur origine en participant aux conquêtes de l'industrie, aux entreprises du commerce et à la propagation de la liberté rationnelle, heureux si leurs efforts obtiennent l'approbation et l'encouragement de la nation que la civilisation moderne proclame par excellence la Grande Nation.

Les deux phrases ronflantes qui précèdent sont les deux derniers paragraphes de l'adresse et nous devons dire en toute justice que ce galimatias de mots sonores couronne dignement ce joli spécimen de littérature rationaliste.

Jusqu'à ce jour, les hommes sensés avaient toujours cru que la prospérité d'un peuple dépendait de son attachement à ses principes religieux; les philosophes de l'Institut Canadien de Montréal se sont chargés de les démentir. Pour être heureux et puissant un peuple doit participer aux conquêtes de l'industrie, aux entreprises du commerce et à la propagation de la liberté rationnelle. Avec cette recette les messieurs de l'Institut se chargent de régénérer le monde, en commençant par le Canada.

Malheureusement la réponse de M. le baron Gaudré-Boilleau est venu jeter de l'eau froide sur les vastes conceptions de nos grands réformateurs incompris.

Voici un extrait de la réponse du baron; et ces paroles sont une noble protestation contre les tendances rationalistes contenues dans les deux paragraphes de l'adresse que nous venons de citer: —

« La « Nouvelle France, » que vous représentez se montrera toujours digne de son « ancienne mère-patrie » en associant, comme cette dernière l'a constamment fait, sur tous les points du globe où elle a planté son drapeau, la propagation de la foi religieuse à la cause de la civilisation. Les Sociétés modernes ne sauraient en effet trouver de base solide en dehors des grandes vérités qui nous ont été révélées, et je n'ai pas besoin de vous rappeler que c'est à l'accord de la raison avec l'esprit chrétien qu'elles sont principalement redevables de leurs progrès. »

Ce qui veut dire, en d'autres termes: Si vous voulez que le Canada continue à marcher dans la voie du progrès où il est entré; si vous voulez faire un peuple fort, ne cherchez pas un appui dans les égarements d'une philosophie échevelée, mais dans la religion. Si vous voulez conserver votre nationalité, ne perdez pas vos principes religieux. Vous parlez de la France; et bien, si la France est prospère aujourd'hui, c'est parce qu'elle n'a pas prêté l'oreille aux doctrines progressistes que vous prêchez; c'est parce qu'elle n'a jamais séparé la cause de la religion de la cause de la civilisation.

Voilà une bonne leçon, messieurs les rationalistes; tâchez d'en profiter et de garder dorénavant pour vous vos théories sur le progrès et sur le bonheur des peuples. Contentez-vous d'adorer en secret la déesse Raison et tout le monde y gagnera, vous les premiers.

Nous lisons dans la *Minerve* d'hier: M. A. E. Aubry qui rédigeait le *Courrier du Canada*, depuis la retraite de M. J. C. Taché, vient de se retirer à son tour. M. Aubry qui est professeur de droit romain à l'Université Laval, ne pouvait plus supporter le surcroît de besogne que lui donnait la rédaction de son journal, à cause de la faiblesse de sa santé.

Le catholicisme et la nationalité ont toujours trouvé dans M. Aubry un vaillant défenseur. Ecrivain distingué par le talent, la franchise et la modération, il joignait à la connaissance des bonnes traditions de la

littérature française, une étude approfondie des sociétés européennes.

M. Aubry est remplacé par M. E. Renault, assistant-rédacteur du *Courrier* depuis cinq ans.

M. Renault a publié son adresse aux lecteurs. Il dit qu'en politique, le *Courrier du Canada* conservera scrupuleusement son caractère d'indépendance qui constitue sa force et son influence.

Nous offrons à M. Renault nos meilleurs souhaits.

La Chambre de Commerce de Québec doit présenter une adresse d'adieu à M. le baron Gaudré-Boilleau, avant son départ pour New-York.

Subvention postale.

Les journaux qui sont dans le secret des intentions du gouvernement disent que le ministère s'engagera par le contrat qui va être prochainement passé avec la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal, à accorder à la ligne canadienne une subvention de £52,000.

Secours aux Acadiens.—suite.

En revoyant la liste imprimée des bienfaiteurs de la colonie Métopédaie, nous avons remarqué que plusieurs noms ont été omis. Nous nous hâtons de réparer cette erreur, bien involontaire de notre part. Voici les noms oubliés:

Révérs. MM. A. Racine, R. Casgrain, La-gacé, Chevalier J. C. Taché.

Depuis notre 1er compte-rendu, les noms suivants sont venus s'ajouter à notre liste:

M. le curé de l'ancienne Lorette, de la part de ses paroissiens, un envoi considérable de laine, filasse, etc., etc., et de plus une forte balle de laine.

Une dame inconnue MM. Toussaint Vézina, Léon Samson (Pointe-Lévis), un inconnu (de Lévis).

Nous devons six quarts de bœuf et lard à MM. les bouchers de St. Roch, dont suivent les noms:

MM. Ed. Noël et Ls. Blouin, Moïse Blouin, Frs. Bellache, Frs. Tremblay, Servule Thibault, H. Picard, P. Bélangier, Ch. Bélangier, Valère Létourneau, J. Blouin, P. Grenier, W. Fortune, Al. Vésien, Ls. Bélangier, J. Bedard, P. Verret, M. Blouin, Tanguay, Vallerand, H. Bilodeau, Soney et Bourassa, J. Chartré, Frs. Drolet, M. Parant, J. Durand, L. Tanguay, Dussault et Thibault, C. Juneau, J. Lebel, Montigny et Tanguay, P. Cantin, Ch. Gagnon, R. Rousseau.

Ep. Lefrançois, Mme Lefrançois, Léon Pouliot, (en argent.)

J. AUCLAIR, Ptre.

Curé de Québec.

Dernières nouvelles d'Europe.

Le navire à vapeur *Bohemian* est passé hier soir à 10 heures à la Pointe-aux-Pères, et arrivera probablement ici dans le courant de la matinée.

Le bulletin des nouvelles d'Europe apportées par le *Bohemian* ne contient rien de bien important.

Le navire à vapeur *Asia*.

A Halifax, hier matin, il n'y avait aucun signe du navire à vapeur *Asia*, parti de Liverpool le 31 octobre et de Queenstown le 1er de ce mois.

Publications.

Nous accusons réception d'une petite brochure d'une quinzaine de pages, intitulée: *Gouvernement Commissions inquiry*, (commissions d'enquête du gouvernement) par T. K. Ramsay, avocat.

Nous accusons également réception d'une autre brochure du même auteur, et intitulée: *Notes sur la coutume de Paris*, et d'un petit traité sur l'art épistolaire, sorti des presses de la *Gazette de Sorel*.

Encore des massacres en perspective.

Les dernières nouvelles de Syrie sont peu rassurantes. Vingt mille habitants du Haïran se sont révoltés, et on s'attend à des massacres dignes d'aller de pair avec ceux de 1860.

Nouvelles du Japon.

Des nouvelles de Hakodadi, Japon, jusqu'au 8 octobre, ont été reçues à San Francisco, Californie, mardi, le 10 de ce mois. Il n'y a rien de bien important, si ce n'est que le prince de Nogoth avait condamné à mort un nommé Joseph Doud, japonais qui avait vécu quelques temps à San Francisco, et le pilote qui a conduit le *Wyoming*, vaisseau-amiral anglais à Shemouski. Un des pilotes avait été assassiné quelques jours plus tard.

Le *Courrier des Etats-Unis* du 9 novembre contient les nouvelles suivantes:

M. le maréchal Forey a débarqué samedi soir, mais pour prendre aussitôt le chemin de fer d'Albany. Il a voulu mettre à profit la relâche accidentelle qui l'a amené à New-York, pour aller voir le Niagara. Pendant qu'il accomplissait cette excursion, le *Panama* fait son charbon, de manière à se trouver prêt à re-

prendre la mer au retour du maréchal. Le départ aura lieu selon toute apparence vers le milieu de la semaine.

Le *Panama* a quitté Vera-Cruz le 22 octobre et nous apporte par conséquent des nouvelles du Mexique plus récentes que celles reçues par aucune autre voie. Elles constatent un développement de la situation de plus en plus favorable à l'intervention française. Les opérations actives dans la direction de San Luis de Potosi devaient commencer du 20 au 25 et l'on comptait que le gouvernement de M. Juarez ne tiendrait pas au-delà de six semaines ou deux mois. Sur presque tous les points les populations se préparent à seconder activement les mouvements de l'armée française, du moment où elles pourront compter sur l'appui partiel de celle-ci.

Nous sommes en mesure de démentir formellement les prétendues nouvelles qui nous sont transmises de la côte du Pacifique. Elles sont la reproduction pure et simple des impostures à l'aide desquelles le gouvernement de San Luis maintient encore un semblant de prestige et d'autorité. La réoccupation, par les bandes juaristes, d'Orizaba et de certains autres points est entièrement controuvée. L'audace avec laquelle les feuilles juaristes ont essayé d'en imposer sur des faits matériels si faciles à constater, donne la mesure du poids qu'il faut attacher à leurs assertions, touchant d'autres chapitres où les inventions calomnieuses peuvent se donner plus aisément libre cours.

Le dernier numéro du *Journal général de l'instruction publique* de France renferme une revue de quelques ouvrages nouveaux, parmi lesquels figure l'*Histoire de l'empire romain*, par M. Laurentie.

Voici le jugement porté par le rédacteur de cet article, M. Ducros.

« Cette œuvre de longue haleine, par lequel l'auteur a voulu « clore sa vie », s'ouvre par une introduction qui est un exposé nécessaire des causes morales qui ont conduit Rome de la république à l'empire.

« L'historien a compris justement que pour expliquer la destinée de Rome, il fallait mettre ses grandeurs en face de ses dégradations, sa renaissance en face de sa ruine.

« Ordre, clarté, brièveté, telles sont les qualités principales de l'ouvrage de M. Laurentie.

« L'auteur s'est proposé dans ce grand travail de démontrer « que Dieu a fait « la liberté pour les nations vertueuses, « et qu'aux nations impies il réserve le « régime des tyrans. »

« Mon ambition, dit en terminant M. Laurentie, aura été de travailler à « éclairer les hommes, en les disposant « à tirer de l'histoire des leçons utiles et « à bénir la religion divine sans laquelle « le monde expirerait sous le pied des ty-rans et sous le ter des bourreaux. »

Etats-Unis.

Aux dernières dates tout était tranquille sur les bords du Rappahannock; et le général Meade paraissait attendre des secours et des renforts avant que de se décider à pousser ses troupes plus en avant. Les journaux du Nord disent que son armée est de 10 à 30,000 hommes supérieure à celle du général du sud, Lee.

Les journaux de Washington publient une dépêche qui dit que Lee est à la tête de l'armée de Bragg dans le Tennessee, et qu'à une séance du cabinet confédéré il avait été décidé d'abandonner Richmond à la première menace que ferait Meade d'avancer sur cette ville. La dernière partie de la dépêche est, sans aucun doute, publiée dans le but de faire baisser l'or sur le marché de New-York.

Le général Burnside avoue que les confédérés lui ont fait 600 hommes prisonniers à Rogersville, et pris 4 canons.

Les juges Lowry, Woodward et Thompson formant une majorité de la Cour Suprême des Etats-Unis siègent actuellement à Pittsburg en Pennsylvanie, ont décidé lundi, dans une cause relative à des conscriptions que l'Acte de conscription passé par le Congrès était inconstitutionnel.

Le rapport détaillé du général Meade sur la bataille de Gettysburg, daté du 1er octobre, a été publié officiellement ces jours derniers. Il donne pour raison de son retard à le publier le manque de rapports de plusieurs commandants de division qui ont été grièvement blessés, et dit que le résultat de la campagne peut-être brièvement expliqué par la défaite de l'ennemi à Gettysburg. Celui-ci, en effet, a été obligé d'abandonner la Pennsylvanie et le Maryland, d'évacuer la vallée supérieure de la Shenandoah; il a laissé entre les mains des fédéraux trois canons, 41 drapeaux, 13,661 prisonniers, 24,978 petites armes. De leur côté, les fédéraux ont subi d'énormes pertes; ils ont eu 2,824 tués, 13,209 blessés, et 6,643 manquant à l'appel après la bataille, en tout 22,196. Le général Meade offre des éloges à toute l'armée, officiers et soldats.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* de mardi, 10: La semaine dernière s'est terminée par un mouvement heureux du général Meade. Sans en apprécier le but ni la portée, nous pouvons dire dès à présent

que les confédérés ont été surpris, qu'une de leurs divisions a été dispersée et mise en fuite, et qu'ils ont perdu en un seul jour plus de prisonniers qu'on ne leur en avait encore faits sur la rive virginienne du Potomac. Les journaux sont remplis de dépêches sur le combat de samedi. La plupart, comme d'habitude, sont confuses et prolixes, et ne rendent pas un compte bien net des événements. Mais celle que nous tradisons ci-dessous a le mérite de bien faire comprendre ce qui s'est passé. Elle porte la date de dimanche:

« Hier matin, les 5me et 6me corps d'armée, sous les ordres du général Sedgwick, ont marché sur Rappahannock Station, formant l'aile droite de l'armée. Les 1er, 2me et 3me corps, composant l'aile gauche, sous le général French, se sont dirigés vers le gué de Kelly. Quand l'aile droite est arrivée au Rappahannock, elle y a trouvé l'ennemi en grande force, sur la rive gauche de la rivière. Les batteries du Sud, des retranchements et des redoutes couronnaient les deux rives du cours d'eau. Le général Sedgwick marcha en avant et les emporta avec impétuosité et bravoure, tuant beaucoup de monde et faisant nombre de prisonniers.

« Quand le général French est arrivé au gué Kelly, à six milles au-dessous de Rappahannock Station, l'ennemi a fait traverser la rivière à toute une division pour soutenir ses avant-postes sur la rive gauche. Le général French s'est immédiatement posté de manière à faire jouer son artillerie sur les confédérés, et les a canonnés avec un grand effet, en tuant non-seulement un grand nombre, mais jetant la confusion parmi eux, les dispersant de toutes parts et faisant beaucoup de prisonniers. Poursuivant ses avantages, le général French a fait passer la rivière à la première division du 3me corps, sous Birney, et la se sont terminées les opérations pour la journée.

« Ce matin (dimanche), il a franchi le Rappahannock avec le reste de ses troupes. Le général Sedgwick avait traversé préalablement à 9 h. du matin, les deux ailes ont opéré leur jonction, et toutes deux sont maîtresses des bords de la rivière. Après sa défaite dans ces deux engagements, l'ennemi a été si chaudement poursuivi par nos forces victorieuses, que les fuyards se jetaient éperdus dans la rivière, où beaucoup se sont noyés ou ont été tués par notre infanterie. Toute l'artillerie des sécessionnistes sur la rive gauche a été prise: on dit qu'il y avait sept canons. Leur équipage de camp est sans doute tombé entre nos mains, car ils ont fui en toute hâte.

« La cavalerie du général Buford a traversé à Sulphur Springs, pour couvrir l'aile droite, à plusieurs milles au-dessus de Rappahannock Station, et les généraux Gregg et Kilpatrick ont passé au-dessous du gué de Kelly, pour couvrir l'aile gauche.

« Après avoir franchi le Rappahannock à la faveur de la nuit, l'ennemi a marché sur Culpepper et l'avant-garde de nos forces, probablement de la cavalerie, est arrivée ce matin de bonne heure à Brandy Station. Ce matin, toute la ligne s'est ébranlée, pour serrer de près les confédérés en retraite.

« Les généraux French et Sedgwick ont pris, croit-on, 1,826 prisonniers, appartenant principalement à la Louisiane et à la Caroline du Nord. Sedgwick a lui seul en a pris douze à quatorze cents. C'est le plus grand nombre de captifs faits par notre armée de l'autre côté du Potomac. On dit notre perte totale de 400 tués et blessés, mais pas de prisonniers. Nos blessés ont été transportés à Warrenton Junction, d'où on les transférera à Alexandrie.

« Le correspondant du *Times* dit que les trophées conquis par les fédéraux se composent de quinze cents prisonniers, quatre drapeaux et sept canons. Les fortifications confédérées n'étaient guère que des retranchements en terre et des fossés à tirailleurs.

« Le mouvement de Meade donne lieu à bien des conjectures. Le général a-t-il voulu entreprendre une campagne sérieuse et amener un engagement général, ou bien a-t-il eu simplement pour but de nettoyer la rive gauche du Rappahannock afin de gagner tranquillement ses nouveaux quartiers d'hiver sans que ses communications puissent être inquiétées? Nous penchons pour la dernière opinion, quoique nos conventions qu'on peut donner d'assez bonnes raisons à l'appui de l'autre.

Après la surprise dont Hill a été victime, Lee a fait rétrograder ses troupes jusqu'à Culpepper. Si la poursuite avait été aussi chaude que le laissaient pressentir les dépêches, il y aurait déjà eu une bataille générale, et le *Post* nous apprend qu'aucun combat n'a été livré dimanche. Cependant on a entendu hier matin une canonnade qui paraissait venir du confluent du Rappahannock et du Rapidan. L'assertion du *National Intelligencer*, que toute l'armée de Meade a franchi le Rappahannock, ne paraît pas se confirmer, et il ne faudrait pas s'étonner si un long repos succédait tout-à-coup à l'activité des deux ou trois derniers jours.

Sous ce rapport, peut-être le mouvement de Meade fera-t-il pendant à celui exécuté par Lee il y a quelques semaines. A la soudaine irruption des confédérés dans les vieux champs de Manassas a succédé un calme plat. Les journaux de Richmond ont publié une brève relation de Lee sur cette campagne. Le général virginien avoue qu'il n'a pu y contraindre son adversaire; il convient que Meade a fort bien conduit sa retraite par plusieurs routes parallèles, de façon qu'il a été impossible de l'intercepter. Quant au combat de Bristow, c'est une lutte inégale glorieusement soutenue par Hill, auquel il a ordonné de battre en retraite devant des

forces supérieures quand il a été convaincu que son premier plan était déjourné. Cette campagne a valu aux confédérés, d'après le général Lee, 2,436 prisonniers.

Le *Fulton* (et non l'*Arago*), qui est arrivé dimanche de Port-Royal, a apporté le démenti définitif de la reddition du fort Sumter. On ne peut d'ailleurs pas attendre de l'obstination bien connue de Beauregard qu'il rende la forteresse. On pourra la lui prendre, mais on peut être sûr qu'il ne la rendra pas: l'honneur militaire, tel que le comprend la race dont il sort, lui défend de rendre un fort dont la prise a illustré son nom.

Suivant un correspondant du *Times*, la garnison du fort Sumter n'est que de vingt-cinq hommes pendant le jour. La nuit on jette cinq cents hommes dans la place pour parer aux éventualités d'un assaut nocturne, dans le genre de celui qui a déjà échoué. Le jour on pourrait distinguer les préparatifs d'un assaut assez à temps pour garnir la forteresse des renforts nécessaires.

M. Jefferson Davis a fait aux Charlestoniens plusieurs discours destinés à les faire persévérer « dans leur conduite héroïque. » Il s'est proclamé le fidèle disciple du grand Calhoun, et a exprimé l'espoir, qu'il n'a peut-être pas dans le fond du cœur, que le cerceau de la sécession ne tomberait pas aux mains des Yankees. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y tombera qu'après un long siège et que les fédéraux n'en auront guère que l'emplacement.

En quittant Charleston, M. Davis s'est rendu à Wilmington, où il a été reçu avec un enthousiasme qui ne fait pas honneur aux sentiments unionistes des Caroliniens du Nord. Il faut dire que l'importance de Wilmington est allée croissant depuis la guerre, et que le blocus a fait la fortune de ce port. C'est à peu près le seul qui reste aux confédérés, et c'est celui dans lequel il est le plus facile d'entrer inaperçu. Le mouvement des navires y est plus grand qu'avant la séparation.

Le *Star* de Washington a annoncé hier, sur la foi d'une dépêche du général Grant, que les confédérés ont attaqué et pris deux des positions les plus avancées de Burnside. En même temps, ils ont fait prisonniers la moitié de ceux qui les gardaient, c'est-à-dire deux régiments.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par l'Adriatic)

Madrid, 26 octobre.

L'impératrice des Français doit assister aux chasses d'Albuera.

L'opposition constitutionnelle portera M. Mon comme candidat à la présidence des cortès.

Rome, 26 octobre.

M. de La Tour d'Auvergne, ambassadeur de France près le Saint-Siège, est arrivé ici. Un décret publié aujourd'hui, réduit considérablement les droits d'importation sur les objets manufacturés et les articles de consommation.

Londres, 26 octobre.

Un journal de Stockholm reproduit un discours prononcé récemment par le roi de Danemark, dans lequel S. M. a déclaré qu'elle était prête, dans le cas où ses Etats seraient opprimés par l'Allemagne, à proclamer une république danoise. Le roi a dit en propres termes: « Je descendrai du trône pour proclamer la république. Je suis convaincu qu'aucun peuple n'est plus apte à se gouverner en république, que la nation danoise. »

On estime les pertes occasionnées en Hongrie par le manque partiel ou total des récoltes, à dix millions de livres sterling.

On craint un conflit entre la Turquie, la Serbie et le Montenegro. Le signal doit être donné par la Bosnie, qui est dans un état de grande désaffection.

Constantinople, 26 octobre.

La question du budget est réglée. Il a été décidé que la banque impériale paierait le dividende de novembre de l'emprunt consolidé, à Londres et à Paris.

Trieste, 25 octobre.

Les avis reçus ici de Corfou annoncent que le parlement ionien a été prorogé à six mois.

Malte, 25 octobre.

Les journaux protestent hautement contre l'assertion du journal la *France*, qui prétend qu'il existe du mécontentement à Malte.

Suivant les avis reçus ici, des renforts ont été envoyés dans la Nouvelle-Zélande par le gouvernement de l'Inde.

Paris, 26 octobre.

L'impératrice est attendue aujourd'hui à Toulon.

La *France*, de ce soir, fait remarquer avec regret le manque de décision de l'Angleterre et de l'Autriche, relativement à la Pologne. « La France, dit ce journal, a clairement défini ses vues, et pour une action unie, elle demande à l'Angleterre et à l'Autriche d'arriver à une entente. »

La *Nation* dit: « Nous croyons que le rapport de M. Fould annoncera que pour l'expédition du Mexique seulement, le budget sera largement augmenté. »

Le *Temps* de ce soir reproduit un rumeur d'après laquelle l'empereur aurait invité la reine d'Espagne à visiter la France au printemps prochain.

Berne, 26 octobre.

Les élections pour le conseil municipal ont eu lieu hier. La répartition entre les partis est très peu changée. Les radicaux comptent quatre-vingt-cinq membres élus. M. Fornerod a été élu à Lausanne et M. Stempfli à Berne.

Londres, 27 octobre.

La mission du maréchal Niel à Saint-Petersbourg est considérée comme une dernière tentative de la part de l'empereur Napoléon, pour persuader le czar Alexandre d'accorder aux Polonais les concessions que la diplomatie européenne n'a pas réussi à obtenir de lui.

FAITS DIVERS.

TEMPÉRATURE.—Mercredi il a neigé une partie de la journée. Il en est tombée une couche de deux ou trois pouces d'é-

paisseur, mais il en est peu resté. Sur le soir un bon nombre de carioles et de sleighs sillonnaient les rues de la ville. Il y a eu une forte gelée cette nuit, et ce matin le temps est beau mais le ciel est couvert.

—Il reste dans notre port, à être expédié pour l'Europe, 29 navires, 17 barques, 3 bricks et 3 navires à vapeurs, en tout 52.

—Mercredi, une balle lancée par une arme à feu est venu casser une vitre d'une maison de la rue d'Anteuil, éplandée, occupée par M. Montizambert. Les volontaires qui s'exercent au tir à la cible dans les environs de la ville devraient prendre un peu plus garde. C'est la seconde fois qu'une affaire de ce genre arrive: avis aux autorités.

—M. le juge Sicotte était à Montréal lundi.

—Nous avons reçu le troisième numéro d'un petit journal charivarique qui se publie à Québec, moitié français et moitié anglais, et intitulé la *Scie*. Nous aurions un conseil à donner à la *Scie*, c'est d'être moins personnelle dans ses critiques.

—On pense que le gouvernement est sur le point de révoquer l'ordre qui enjoint aux lieut.-colonels de milice de faire passer les communications destinées au département de la milice par les mains des majors de brigade. L'opinion publique semble être favorable à cette révolution.

—Dernièrement l'Hon. M. Carling, M. P. pour London, H. C., a eu le bras droit démis en descendant de voiture, par une autre véhicule qui passait du même côté.

—Telle est la dépréciation des billets confédérés qu'un journal de Richmond disait dernièrement: « Si vous allez au marché, vous êtes obligés de porter vos billets confédérés dans un panier; tandis que vous pouvez mettre la viande que vous achetez dans votre portefeuille. »

—A Saint-Boniface de Shawenigan, nous écrivait-on, on vient de commencer la construction d'une grande église en pierres. Messieurs A. Millette et compagnie en sont les entrepreneurs. Encore une preuve des développements que prennent les établissements commencés depuis quelques années seulement sur les rives du Saint-Maurice.

—Une terre avec une scierie, à Sainte-Flore, sur le Saint-Maurice, vient d'être vendue au prix de £1000. Ce qui donne une idée de la valeur de la propriété dans ces cantons échelonnés sur les bords du bords du Saint-Maurice.

On a annoncé, il y a quelques jours, la découverte d'une mine de cuivre à Saint-Boniface de Shawenigan, sur la terre du nommé Antoine Bernier. Le même correspondant nous informe que depuis ce propriétaire a déjà cédé une moitié de son lot de terre à une compagnie, au prix de £500, £100 par an pendant cinq années, et la dixième partie du bénéfice de l'exploitation du minerai. — (*Journal de Québec*.)

—On nous écrit: « Le 3 du courant, mardi dernier, une fort jolie maison, propriété d'un nommé Lami, a été incendiée accidentellement, à Yamachiche. L'infortuné Lami et sa femme étaient allés passer la veillée chez un de leurs frères à une courte distance de leur demeure. Lorsqu'ils ont aperçu les lueurs de l'incendie et qu'ils ont gagné leur habitation, elle était déjà envahie par les flammes, de telle sorte qu'il a été impossible d'en sauver quoique ce soit. » (*Idem*).

—La température tourne au froid, et les gelées sont chaque jour plus fortes. Hier, la terre a été couverte par une bordée de neige de près de trois pouces d'épaisseur. — (*Minerve* d'hier.)

LE FEU DANS LES PRAIRIES.—On calcule que l'incendie des prairies, pendant les grands vents qui ont régné en octobre dernier, ont causé aux clôtures, aux fermes, aux récoltes de céréales et de fourrages dans le Kansas, des dégâts qui ne suffiraient pas à payer les taxes levées l'année dernière dans tout l'Etat. Les clôtures sur tout le parcours de la route de Big Spring à Lawrence sont entièrement détruites. Une quantité énorme de maïs sur pied, et de loin dans les greniers dans les granges ou en meubles, a été réduite en cendres. Il est peu de fermiers qui ne perdent au moins en moyenne de \$300 à \$600.

UNE CITÉ REBELLE.—La ville d'Atlanta (Géorgie) à une population de 26,000 habitants dont un grand nombre sont originaires du Nord, et se font remarquer comme les plus exaltés sécessionnistes du pays. Elle est située sur un plateau élevé et salubre du comté de Fulton, entre la région où croît le coton et celle consacrée à la culture des céréales, à 310 milles de Savannah, à 307 de Charleston à 136 de Chattanooga, et à 793 de Richmond. Quatre chemins de fer s'y rencontrent et la mettent en communication directe avec tous les points importants de cette région.

An printemps de 1850, John C. Calhoun, à son retour de la convention commerciale de Memphis, s'arrêta plusieurs jours à Atlanta, et prédit qu'elle deviendrait la plus grande cité intérieure, et dans un temps peu éloigné, la capitale de la confédération du Sud. C'est aussi la pensée de toutes les personnes qui ont confiance dans la stabilité des nouvelles institutions.

Il existe des carrières du plus beau granit à Stone Mountains, à seize milles d'Atlanta, sur le chemin de fer central de la Géorgie, et les habitants du pays ont le projet d'employer à peu près exclusivement ces magnifiques matériaux aux constructions

Pour paraître très prochainement.

ETUDES

SUR LES PROGRÈS DE LA

COLONISATION DU BAS-CANADA,

DEPUIS DIX ANS, (1851 à 1861).

Constatant l'étendue des défrichements, de l'ouverture des chemins et du développement de la population canadienne-française, en particulier.

Ouvrage enrichi de sept cartes relatives au Bas-Canada, par STANISLAS DRAPEAU, agent de Colonisation.

Le titre seul de cet ouvrage, qui annonce aux amis de la Colonisation quelle est son importance et quels fruits il est appelé à produire dans le pays, nous dispense d'éveiller l'attention des hommes qui prennent part au mouvement de l'œuvre colonisatrice ou qui y exercent l'influence que les développements consignés dans ce livre attestent à chaque page. Ajoutons seulement que l'auteur passe en revue les principales transformations qui se sont accomplies depuis dix ans dans les diverses parties du Bas-Canada pour arriver à démontrer combien il importe que le gouvernement et la société encouragent de leurs suffrages le développement de cette source vitale pour les destinées du pays.

Ce volume est composé de sept *Etudes*, embrassant chacune une portion de territoire ou région spéciale, savoir :

AU SUD DU FLEUVE.

- I.—*Région de la Gaspésie*.—Comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure.
II.—*Région Est du Saint-Laurent* (en aval de Québec).—Comprenant les comtés de Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester et Lévis.
III.—*Région centrale du Saint-Laurent* (en amont de Québec).—Comprenant les comtés de Beauce, Mégantic, Arthabaska, Wolfe, Compton, Richemond, Drummond, Lotbinière, Nicolet et Yamaska.
IV.—*Région Ouest du Saint-Laurent* (se terminant à St. Régis).—Comprenant les comtés de Bagot, Shefford, Stanstead, Brémont, Missisquoi, Iversville, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères, Chambly, St. Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnais et Huntingdon.

Cet ouvrage, qui forme un fort volume de 592 pages, ne sera mis en vente qu'à la librairie de J. B. ROLLAND, Montréal, et à celle du sousigné, à Québec, aux prix qui suivent :
Broché, avec cartes, et couvert imprimé..... \$1.50
expédiée par la poste à toute personne qui en enverra le prix marqué, par lettre affranchie.

AU NORD DU FLEUVE.

- V.—*Région de l'Outaouais et Nord de Montréal* (en descendant vers le golfe).—Comprenant les comtés de Pontiac, Outaouais, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Cartier, Hochelaga, la ville de Montréal, Laval, Terrebonne, Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier.
VI.—*Région du Saint-Maurice*.—Comprenant les comtés de Maskinongé, Saint-Maurice, la ville de Trois-Rivières, Champlain et Portneuf.

- VII.—*Région du Nord de Québec, Saguenay et Labrador*.—Comprenant les comtés de Québec, la ville de Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay.

LEGER BROUSSEAU, Libraire-Éditeur.

Pour plus de particularités, voici ci-dessous la table des matières contenues dans ce volume :

DEDICACE.

INTRODUCTION.

1ère ETUDE.

REGION DE LA GASPESIE, avec carte.

- Comté de Gaspé.—St. Anne des Monts.
—St. Norbert (Cap Châtel).—St. Maxime (Mont-Louis).—St. Martin (Rivière-au-Renard).—St. Alban (Cap-Rosier).—St. Joseph (Anse-à-Gris-Fond).—Cloridorme.—L'Anse de l'Étang.—Grand-Val-de-Monts.—Cap de la Madeleine.—St. Patrice (Douglasville).—St. Albert (bassin de Gaspé).—St. Augustin (Grande-Grève).—York.—Haldimand.—St. Michel (Percé).—Irishtown.—St. Pierre (Malbaie).—St. George (Malbaie).—St. Joseph (Cap d'Espoir).—L'Isle Bonaventure.—Notre-Dame (Grande-Rivière).—St. Adélard (Palos).—St. Dominique (Pointe au Genièvre).—Isles de la Madeleine.
II.—Comté de Bonaventure.—St. George (Port Daniel).—Notre-Dame (Paspébie).—St. Bonaventure (Bonaventure).—St. Brigitte (Maria).—St. Joseph (Grande-Rivière).—St. Joseph (Trakadièche).—Shoolbrooks.—Nouvelle.—St. Anne (Ristigouche).—Mann.—Matapédia.

Résumé de la 1ère Etude.

Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 44.)

2ème ETUDE.

REGION EST DU SAINT-LAURENT (en aval de Québec), avec carte.

- III.—Comté de Rimouski.—Rimouski, Dabert et Chéribourg.—St. Félécité (Pointe-aux-Massars).—St. Ulric (Rivière-Blanche).—N. D. de l'Assomption (Anse-aux-Sables).—Lac Matapédia.—Fleuriau.—St. Donat (Neigette).—Maépès.—St. Octave (Métis).—St. Anaclet.—St. Mathieu.
IV.—Comté de Témiscouata.—Bégon.—Denouville.—St. Epiphane (Viger).—St. Modeste.—St. Antoine.—Notre-Dame (Lac Témiscouata).—Notre-Dame du Portage.—St. Eloi.
V.—Comté de Kamouraska.—St. Louis de Kamouraska.—St. Anne de la Poutière.—Woodbridge.—N. D. du Mont-Carmel.—St. Onézime (Ixworth).—St. Pacôme.—St. Alexandre.

- VI.—Comté de l'Islet.—Chemin Elgin.—St. Louise.—St. Aubert.—St. Cyrille.
VII.—Comté de Montmagny.—St. Paul (Montminy).—Ashburton.—Village de St. Thomas.

- VIII.—Comté de Bellechasse.—N. D. Auxiliatrice (Buckland).—St. Cyprien (Armagh).—Notre-Dame de Maillois.—St. Lazare.—St. Raphaël.
IX.—Comté de Dorchester.—St. Edouard.—St. Malachie.—St. Léon.—Lac Etchemin.—St. Odilon.—Watford.—N. D. de la Trappe.

- X.—Comté de Lévis.—St. Lambert.—St. Etienne de Lauzon.—St. Romuald d'Etchemin.

Résumé de la 2ème Etude.

Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 102.)

3ème ETUDE.

REGION CENTRALE DU SAINT-LAURENT ou CANTONS DE L'EST (en amont de Québec), avec carte.

- XI.—Comté de Beauce.—St. Côme.—Jersey.—Marlow.—Rixborough.—Gayhurst.—Dorset.—Shenley.—St. Victor.—St. Ephrem.—Adstock.—Price.—St. Vital.—Aylmer.—St. Evariste.
XII.—Comté de Mégantic.—Nelson.—St. Anastasie.—St. Julie.—St. Calixte.—St. Ferdinand.—St. Sophie.—St. Pierre-Baptiste.—Inverness.—Ireland.—St. Marcel.—St. Jacques.—St. Pierre (Broughton).—Thetford.—Colborne.
XIII.—Comté d'Arthabaska.—St. Eusèbe.—St. Louis de Blanford.—Maddington.—St. Valère.—St. Wenceslas.—St. Eulalie.—St. Léonard.—St. Clotilde.—St. Médard.—St. Albert.—St. Patrice.—St. Hubert.—St. Paul.—St. Hélène.—St. Chrystophe.—St. Norbert.

- XIV.—Comté de Wolfe.—St. Hypolite.—St. Camille.—Ham.—St. Ange-Gardiens.—St. Julien.—St. Olivier (Lac Aylmer).—St. Gabriel.—St. Janvier.—Dudswell.
XV.—Comté de Compton.—Winslow.—St. Romain.—Lingwick.—Bury.—Westbury.—St. Camille.—Cookshire.—Seyersville.—(Eaton).—Crompton.—St. Thomas d'Aquin.—Clifton.—St. Venant (Hereford).—St. Malo (Auckland).—Mewport.—Ditton.—Hampton.—Marston.—Whitton.—Spaulding.—Ditchfield.—Clinton.

- Chesham.—Woburn.
Ville de Sherbrooke.—Lennoxville.—Ascot.—Orford.

- XVI.—Comté de Richmond.—St. Stoke.—Brompton.—Windsor.—St. Urbain.—Melbourne.—St. Bibiane (Richemond).—St. Anne (Danville).—Cleveland.
XVII.—Comté de Drummond.—L'Avenir.—St. Pierre.—St. Fulgence (Durham).—St. Félix (Kingsey).—Simpson.—Wickham.—St. Frédéric de Drummondville.—St. Germain (Grantham).—St. Guillaume.—St. Bonaventure.—Wendover.

- CUT-DE-ŒIL sur l'ensemble des développements des Cantons de l'Est. (Page 222.)

- XVIII.—Comté de Lotbinière.—St. Apollinaire.—St. Agathe.—St. Agathe.—St. Flavien.—St. Edouard.—St. Emilie.—Lotbinière.
XIX.—Comté de Nicolet.—St. Pierre les Bequets.—Gentilly.—Béancourt.—St. Grégoire.—Nicolet.—St. Pierre-Célestin.—St. Brigitte.

- XX.—Comté d'Yamaska.—St. Antoine de la Baie-du-Fleuve.—St. François-du-Lac.—St. Michel d'Yamaska.—St. Zéphirin.—St. Thomas de Pierreville.—St. David.

Résumé de la 3ème Etude.

Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 248.)

4ème ETUDE.

REGION OUEST DU SAINT-LAURENT (se terminant à St. Régis), avec carte.

- XXI.—Comté de Bagot.—St. André, St. Théodore (Acton).—St. Ephrem.—St. Hélène.—St. Liboire.
XXII.—Comté de Shefford.—St. Jean-Baptiste (Roxton).—St. Cécile, St. Valérie (Milton).—St. Joseph (Ely).—N. D. de Bon Secours, Ste. Anne (Stuckely).—St. Joachim, St. François-Xavier (Shefford).—Waterloo.—Sacré-Cœur de Marie et Village de Granby.

- XXIII.—Comté de Stanstead.—St. Patrice (Lac Hemphrémagog).—St. Catherine de Sienne.—Hatley.—Barford.—Village Coaticook.—Barnston.—Stanstead.—Georgeville.
XXIV.—Comté de Bromé.—Potton.—St. André.—Sutton.—St. Etienne.—Bolton.—Village Kewton, Bromé Corner (Bromé).—Farnham.

- XXV.—Comté de Missisquoi.—St. Romuald (Farnham).—Stanbridge.—Village Bedford.—N. D. des Anges.—Dunham.—Nelsonville.—St. Croix.—St. Armand Est.—Village Frelighsburg.—St. Armand Ouest.—Village Philippsburg.—St. Thomas.—St. George de Clarenceville.
XXVI.—Comté d'Iberville.—Iberville.—St. George d'Henryville.—St. Brigitte.—St. Grégoire.—St. Athanasie.—St. Alexandre.

- XXVII.—Comté de Rouville.—L'Ange-Gardien.—Village Canobert.—St. Césaire.—St. Marie du Monnoir.—St. Paul d'Yamaska.—St. Mathias.—St. Hilaire.—St. Jean-Baptiste.—Mont Rouville.
XXVIII.—Comté de Saint-Hyacinthe.—St. Jude.—St. Barnabé.—St. Denis.—N. D. de la Présentation.—St. Charles.—St. Damase.—Village de St. Hyacinthe.—Paroisse de St. Hyacinthe.—St. Ange-Gardiens.

- XXIX.—Comté de Richelieu.—Sorel.—St. Victoire.—St. Robert.—St. Aimé.—St. Marcel.—St. Ours.—St. Roch.
XXX.—Comté de Verchères.—Contrecoeur.—Verchères.—Varennes.—St. Antoine.—St. Julie.—St. Marc.—Belœil.

- XXXI.—Comté de Chambly.—Boucherville.—Longueuil.—St. Lambert.—Chambly.—St. Bruno.—St. Hubert.
XXXII.—Comté de Saint-Jean.—Ville de St. Jean.—St. Luc.—L'Acadie.—St. Valentin.—La Colle.—L'Isle-aux-Noix.

- XXXIII.—Comté de Napierville.—St. Cyprien.—St. Edouard.—St. Rémi.—St. Michel Archange.—St. Patrice de Sherbrooke.—Village Babyville.
XXXIV.—Comté de Laprairie.—Laprairie.—St. Isidore.—St. Jacques-le-Mineur.—St. Philippe.—St. Constant.—Caugnau-aga.

- XXXV.—Comté de Châteauguay.—St. Joachim.—St. Philomène.—St. Martin.—St. Malachie.—St. Antoine.—St. Urbain Ier.—St. Jean-Chrysostôme.
XXXVI.—Comté de Beauharnais.—St. Clément.—St. Timothée.—St. Louis de Gonzague.—St. Stanislas de Kotka.—St. Cécile.

- XXXVII.—Comté de Huntingdon.—St. Joseph.—St. Anicet.—Village Deschêville.—St. Patrice (Hinchinbrooke).—Village d'Elgin.—Franklin.—Hemmingford.—St. Agnès.—St. Régis.

Résumé de la 4ème Etude.

Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 318.)

5ème ETUDE.

REGION DE L'OUTAOUAIS et NORD DE MONTRÉAL (en descendant vers le golfe), avec carte.

- XXXVIII.—Comté de Pontiac.—St. Colomban.—St. Edouard.—Clarendon.—St. Michel.—Aldfield.—Cawood.—Leslie.—Portage-du-Fort.—Frankton ou Ste. Elizabeth.—St. Mélanie (Litchfield).—St. Anne (Calumet).—Mansfield.—Pontefract.—Waltham.—St. Alphonse (Allumettes).—Chichester.—St. Marc (Sheen).—St. Simon (Fort-Williams).—St. Joachim (Aberdeen).—Aberford.

- XXXIX.—Comté d'Outaouais.—St. Paul, St. Etienne, Ste. Elizabeth et N. D. de Bon Secours (Hull).—Eardley.—St. François de Sales.—St. Bruno.—St. Joseph (Wakefield).—St. Cécile.—Low.—Denholm.—St. Marie (Hincks).—Aylwin.—N. D. de la Visitation.—Northfield.—Cameron.—Bouchette.—N. D. du Désert.—Kensington.—Aumond.—Egan.—Sciote.—St. Grégoire de Nazianze.—St. Alexis et l'Ange-Gardien (Buckingham).—Portland.—Bismarck.—Biglow.—Wells.—Villeneuve.—Blake.—McGill.—Killaly.—Dudley.—Ouboussé.—Boutillier.—Kiamica.—St. Jean ou village Thuro, St. Malachie (Lochaber).—Derry.—Bidwell.—Preston.—Addington.—Suffolk.—Hartwell.—Ripon.—N. D. du Bon Secours ou Montebello.—St. André Avelin.—St. Angélique ou Papineauville (Petite Nation).

- APERÇU SOMMAIRE sur les développements de l'Outaouais depuis dix ans. (Page 364.)
XL.—Comté d'Argenteuil.—N. D. des Sept Douleurs (Grenville).—St. Philippe, village de Dalesville, Breonsburg, Starneville, (Chatham).—Gore.—St. Angélique (Augm. de Millie-Isles).—Morin.—Wentworth.—Harrington.—Aruddel.—Montcalm.

- XLI.—Comté de Deux-Montagnes.—St. Eustache.—St. Scholastique.—Village Sauvage.—St. Canot.—St. Colomban.
XLII.—Comté de Vaudreuil.—Rigaud.—St. Marthe.—Vaudreuil.—Newton.—St. Jeanne de Chantal (Isle Perrot).
XLIII.—Comté de Soulanges.—St. Clément.—St. Ignace.—St. Joseph.—St. Polycarpe.—St. Théodore.—St. Zotique.—Côteau Landing.—Les Cèdres.

- XLIV.—Comté de Laval.—St. Vincent de Paul.—St. Rose.—St. Martin.—St. François de Sales.
XLV.—Comté de Jacques-Cartier.—Lachine.—Pointe-Claire.—St. Anne.—St. Geneviève.—St. Laurent.—St. Raphaël (Isle Bizard).
XLVI.—Comté de Hochelaga.—Longue-Pointe.—Pointe-aux-Trembles.—Rivière des Prairies.—Sault-au-Récollet.

- Ville de Montréal.
XLVII.—Comté de Terrebonne.—St. Thérèse.—St. Janvier.—St. Jérôme.—Terrebonne.—St. Anne.—St. Sophie.—St. Sauveur.—St. Adèle.—Circoncision.—St. Agathe (Berseford).
XLVIII.—Comté de l'Assomption.—St. Charles (Lachenaye).—St. Henri.—St. Roch.—St. Lin.—Répigny.—St. Paul l'Érmitte.—St. Sulpice.—L'Assomption.—L'Épiphanie.

- XLIX.—Comté de Montcalm.—St. Jacques.—St. Liguori.—St. Alexis.—St. Esprit.—St. Julie.—St. Patrice.—St. Calixte.—Wexford.—Doncaster.—St. Théodore.—Chilton.
L.—Comté de Joliette.—Village Joliette.—St. Thomas.—St. Paul.—St. Charles-Baronnie (L'Industrie).—St. Elizabeth.—St. Félix de Valois.—St. Jean de Matha.—St. Mélanie.—St. Ambroise (Kildare).—St. Alphonse (Cathcart).—St. Côme (Joliette).—Exploration à travers la vallée de la rivière Mataouin.

- LI.—Comté de Berthier.—La Visitation (l'Isle du Pads).—Berthier.—Lavalltrie.—Lanoraie.—St. Barthélemi.—St. Outhbert.—St. Norbert.—St. Gabriel (Brandon).
Résumé de la 5ème Etude.

Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 438.)

6ème ETUDE.

REGION DU SAINT-AURICE (au nord du fleuve St. Laurent) avec carte.

- LII.—Comté de Maskinongé.—Maskinongé.—St. Justin.—St. Didace.—St. Agathe.—Rivière-du-Loup.—St. Léon.—St. Ursule.—St. Paulin.—Hunterstown.
LIII.—Comté du Saint-Maurice.—Yamachiche.—St. Séverin.—St. Barnabé.—Pointe-

- du-Lac.—Trois-Rivières.—St. Etienne.—St. Boniface.—Caxton.—Polette.—Turcotte.—La Tuque.

- Ville des Trois-Rivières (Page 458.)
LIV.—Comté de Champlain.—Cap de l'Madeleine.—St. Maurice.—N. D. du Mont-Carmel.—St. Flore.—Champlain.—St. Luc.—St. Narcisse.—Batiscan.—St. Geneviève.—St. Stanislas.—St. Tite.—St. Anne de la Pêrde.—St. Prosper.

- LV.—Comté de Portneuf.—Grondines.—St. Casimir.—Deschambault.—St. Alban.—Montauban.—N. D. de Portneuf.—Cap Santé.—St. Bazile.—Eureuil.—Pointe-aux-Trembles.—St. Raymond.—N. D. des Neiges.—Rocmont.—Colbert.—St. Augustin.—St. Catherine.—Cap-Rouge.

- Résumé de la 6ème Etude.
Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 484.)

7ème ETUDE.

REGION DU NORD DE QUÉBEC et territoire du SAGUENAY et LABRADOR avec carte.

- LVI.—Comté de Québec.—St. Foye.—Ancienne-Lorette.—St. Ambroise ou Jeune-Lorette.—Village Huron.—St. Gabriel.—Charlesbourg.—Beauport.—St. Duns-tan.—St. Edouard.—Tewkesbury.
Ville de Québec. (Page 501.)
LVII.—Comté de Montmorency.—St. Pierre.—St. Famille.—St. Laurent.—St. Jean.—St. François.—L'Ange-Gardien.—Château-Richer.—St. Anne.—St. Joachim.—St. Féréol.—St. Tite.—St. Brigitte.

- LVIII.—Comté de Charlevoix.—Petite-Rivière.—Baie St. Paul.—St. Placide.—St. Urbain.—Eboulements.—St. Hilarion.—De Sales.—St. Irénée.—Malbaie.—St. Agnès.—St. Firmin.—Port-aux-Quilles, Baie des Rochers, etc.—St. Fidèle.—Isle-aux-Coudres.
LIX.—Comté de Chicoutimi.—Anse St. Jean.—Chicoutimi.—St. Fulgence.—St. Anne.—Simard.—Jonquière.—Kinogomi.—Plessis.—Bourget.—Taché.—De l'Isle.—Signay.—Caron.—N. D. d'Hébertville.—Métabetchouane.—Charlesvoix.—Roberval.—N. D. du Lac St. Jean.—L'Isle d'Alma.—Achemachouane.—Desmeules.

- Etat comparé de la population du Saguenay en 1851 et 1861, etc. (Page 531.)
Etat comparé des produits agricoles et de l'industrie, etc. (Page 533.)

- LX.—Comté du Saguenay.—Tadoussac.—L'Anse-à-l'Eau.—Petit Saguenay.—Rivière Ste. Marguerite.—Bergeronnes.—Escoumains.—Iberville.—Mille-Vaches.—De Portneuf à Betsiamitsis.—Rivière Moisie et ses alentours.—Sheldrake.—De la rivière St. Jean à Nataskouane.—Isle d'Anticosti.—De la baie Regasca aux Blancs Sablon.—Pêcheries du golfe, etc.

- Résumé de la 7ème Etude.
Tableau synoptique des richesses de la région. (Page 542.)
Tableau de certaines valeurs non-mentionnées dans les tableaux synoptiques des diverses *Etudes* qui précèdent. (Page 543.)

- GRAND TABLEAU démontrant l'état actuel de la population et des ressources productives du Bas-Canada, en 1861. (Page 546.)
Tableau comparatif du mouvement de la population et des ressources générales du Bas-Canada, d'après les recensements de 1851 et 1861. (Page 550.)

- CONCLUSION.
I.—AVIS AU LECTEUR.
II.—DERNIER COUP-D'ŒIL sur l'ensemble des développements généraux du Bas-Canada :
1.—Population.
2.—Défrichements et Récoltes.
3.—Bétail et Industrie.

- III.—DE L'AVENIR DE LA COLONISATION (Plan sommaire et pratique).
1.—De l'ouverture des Chemins.
2.—Des Associations de Secours.
3.—Du système plus général des octrois gratuits.
4.—Du Département de l'Agriculture, etc.

- Appendice.—Renseignements statistiques concernant la population et les ressources du Canada entier, par section de Province, etc., etc. (Page 571.)

- FIN.

des approvisionnements maritimes. Il y existe un arsenal, un vaste laboratoire de chimie et une manufacture d'armes. On y fond des bombes, des boulets des pièces de siège et de campagne, des obusiers, etc. On y fabrique des capsules, des machines explosibles, des selles de cavalerie, des harnais pour l'artillerie, des affûts de canons, des ambulances, des fourgons, des tentes, toutes les chaussures et tous les vêtements du département de l'Onest. L'arsenal confectionne des fusils du modèle de Springfield, et il y existe des laminoirs pour les plaques à blinder les navires. Enfin on y prépare en grande quantité des conserves de viande pour l'armée.

On peut donc assurer avec certitude que c'est la ville la plus florissante de la confédération du Sud, quoique la première maison y ait été bâtie en 1845.

—L'amiral russe a donné, mercredi, un bal à bord de son bâtiment, pour rendre à la population de New-York toutes les politesses dont les officiers de sa flotte ont été l'objet depuis leur arrivée parmi nous. Mais, comme un bâtiment, à moins d'être aussi grand que le *Great Eastern*, ne saurait contenir à l'aise autant de danseurs que l'Académie de Musique, le nombre des invitations avait été limité au chiffre de 500. (—*Messenger Franco-Américain*.)

UNE DES SEPT TÊTES DE LA BÊTE APOCALYPTIQUE.—On écrit à l'*Emancipateur* de Cambrai :

« Je ne puis résister au désir de vous faire connaître, d'après le numéro du 10, de la *Revue de la Presse* comme quoi M. Renan est une des sept têtes de la bête apocalyptique. On lit dans le chapitre XII de l'Apocalypse que saint Jean vit s'élever de la mer une bête qui avait sept têtes, et que sur ces sept têtes il y avait des noms de blasphèmes !... Il nous dit encore qu'il fut donné à la bête une bouche qui se glorifiait insolentement et qui blasphémait contre Dieu, contre son saint nom, contre son tabernacle et contre tous ceux qui habitent dans le ciel.

« C'est ici qu'est la sagesse ajoutée saint Jean ; que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car son nombre est six cent soixante-six.

« Il s'agit donc, dit l'auteur de l'article, de trouver quel nombre de 666. Voici comment je m'y pris, et vous pouvez faire tous comme moi. J'écrivis d'abord les 25 lettres de l'alphabet ; à chacune de ces lettres je donnai son numéro d'ordre naturel, à savoir : A=1, B=2, C=3, etc., et ainsi de suite jusqu'à Z, qui est la 25e lettre et qui se termine par le n° 25 ; après quoi je choisis mes sept têtes parmi les plus célèbres contempteurs de la divinité de J.-C. et les plaçai ainsi dans l'ordre chronologique : Arius, qui n'ayant pu, par ses intrigues, obtenir contre saint Athanasie l'évêché d'Alexandrie, s'en vengea, basement en niant la divinité et la consubstantialité du Verbe.

« Spinoza, juif d'origine portugaise, chassé d'Amsterdam par ses propres coreligionnaires, le patron des athées du dix-septième siècle.

« Voltaire, dont la vie fut un régnement perpétuel contre l'Homme-Dieu et la sainte morale de l'Evangile.

« Rousseau, le faux bonhomme, un de ceux qui ont fait le plus de dupes parmi les hommes sensés.

« Helvétius, sophiste dangereux qui a fait beaucoup de mal, peut-être sans le savoir, et qui travaillait jour et nuit à ruiner dans le cœur des hommes une religion sans laquelle il n'eût pas connu lui-même cette vertu de charité chrétienne qu'il pratiquait en dépit de ses principes.

« Proudhon, auteur de la maxime : « Dieu, c'est le mal ! »

Enfin Renan, qui a été sa soutane pour vous expliquer la résurrection de Lazare comme vous savez.

A chaque lettre du nom de ces messieurs, je plaçai le chiffre correspondant indiqué par mon alphabet, et, faisant l'addition, je trouvai juste le nombre apocalyptique 666 !

En effet, le nom d'Arius donne 68
Celui de Spinoza 93
Celui de Voltaire 102
Celui de Rousseau 119
Celui d'Helvétius 121
Celui de Proudhon 111
Et celui de Renan 52

Total..... 666

Voilà qui est au moins singulier, et si ce n'était blesser la modestie je dirais comme l'Italien : « *St non è vero, è bene trovato*. »

NAÏVETÉ D'UN PAYSAN.—Nous lisons dans le *Journal d'Alençon* :

« Il n'y a pas bien longtemps, un bon curé d'une commune de la Sarthe fut révoqué, au milieu de la nuit, par un bruit qui se produisit à la porte du presbytère, et dont il ne pouvait se rendre compte. Se mettant sur son séant, il prête l'oreille et retient sa respiration pour mieux entendre. Le bruit recommence. Nul doute, se dit le curé en lui-même, ce sont des coquins qui essayent d'ouvrir ma porte ; et aussitôt il sante de son lit et ouvre la fenêtre, car il n'était pas d'humeur à se laisser dévaliser. — Qui est là ? s'écrie-t-il d'une voix de stentor à faire reculer une bande de brigands. — C'est moi, lui répond en tremblant une jeune voix. — Qui, toi ? — Eh bien ! Jean Fossé.

« Je viens vous chercher, monsieur le curé, ma mère est quasi-morte.

« A ces mots, notre curé endossa sa soutane et sortit de son presbytère de toute la vitesse de ses jambes, comme si le feu y brûlait ; Jean Fossé l'accompagna. C'était un jeune gars de quinze ans, qui avait passé plus de temps dans les champs, à garder les moutons, qu'à l'école, pour y dégoûter son peu d'intelligence.

« Durant le trajet, le bon curé le questionna sur l'état de sa mère. — Et, puis, qu'elle est si malade, lui dit-il, pourquoi donc perdais-tu un temps si précieux à gratter à ma porte au lieu de frapper un bon coup ? Ah monsieur le curé, c'est que j'avais peur de s'éveiller.

UN ALCEIDE AMÉRICAIN.—Les familles américaines font le plus grand éloge d'un Alceide qui surpasse de beaucoup tous les Alceides plus ou moins du Nord que nous avons vus à Paris.

Cet Alceide se nomme M. Paul, et il a émigré, pendant tout le mois de juillet dernier les habitants de New-

York, qui se pressaient en foule au théâtre de Bowery pour admirer sa force prodigieuse.

On annonçait sur l'affiche que M. Paul résisterait à la puissance des deux chevaux les plus forts qui puissent être trouvés à New-York et qu'un pari de mille dollars était engagé. Les deux animaux dont on fit choix étaient deux forts chevaux de race pennsylvanienne, qui sont habitués à traîner tous les jours d'énormes blocs de granit pesant deux ou trois tonnes.

Paul, après avoir tiré, en le tenant posé sur l'épaule, un canon du poids de 400 livres, après avoir monté jusqu'aux combles du théâtre, les pieds en l'air et ne se servant que de ses mains, au moyen d'une corde, et, après avoir exécuté beaucoup d'autres prodiges herculéens, se coucha sur une forte échelle en chêne construite ad hoc.

Les chevaux furent amenés par leurs conducteurs habituels, et on attacha à leur harnais une corde qui liait solidement ses pieds. De cette corde partaient trois lanières, dont l'une s'adaptait au-dessus des hanches, les autres aux épaules, comme des bretelles. Pour résister à la force prodigieuse de traction exercée sur lui, Paul n'avait point d'autre appui que deux barreaux de l'échelle sur l'un desquels il appuyait ses pieds, tandis qu'il s'accrochait à l'autre avec ses mains.

Ainsi placé, le corps de Paul rappelait la manière dont l'inquisition disposait ses victimes sur l'instrument de torture.

Lorsque les deux chevaux géans apparurent sur la scène et furent attachés aux pieds de l'audacieux hercule, il sembla qu'une sensation d'horreur parcourait l'assemblée. Les conducteurs des chevaux étaient convaincus que Paul serait arraché de l'échelle.

Le signal est donné, les harnais se roidissent, l'échelle crie et plie, les deux câbles qui la retiennent immobile menacent de se briser ; les chevaux, piétinant sur une plate-forme disposée de manière à faciliter leurs mouvements, font des efforts au point de mettre en relief leurs muscles et toutes leurs veines ; leur conducteur les anime de la voix et du foin ; c'est en vain, rien n'ébranle le champion, rien ne lui fait lâcher prise !

La foule sort de son anxieux silence pour proclamer, par ses bravos et ses applaudissements, la défaite des coursiers, le triomphe de Paul. Celui-ci offre de recommencer l'épreuve, mais le directeur du théâtre ne voulut pas le permettre, c'en était assez pour prouver au public que

A VENDRE.

LIBRAIRIE DE L'ÉGER BROUSSEAU.

LE PETIT

ALMANACH
DU BAS-CANADA.

Pour l'année 1864.

Calculée pour le méridien de Québec

et publié à l'établissement du Canadien, est maintenant prêt et en vente à ce bureau en gros et en détail et chez M. T. H. Hardy, rue La Fabrique, MM. L. J. Crémazie et A. Matte, rue Bunde, Haute-Ville, et MM. Hamel et Frères, Basse-Ville.

Cet Almanach contient les observations générales pour le temps, la température pour l'année 1864, le lever et le coucher du soleil, les éclipses, un tableau de la Cour du Banc de la Reine en appel et au criminel, des Cours Supérieures (juridiction civile), des Cours de Circuit, le nom des membres du Conseil Exécutif, une foule de connaissances utiles, la Cuisine Canadienne, etc.

30 octobre 1863.

CONTREFAÇONS.—Ayant, après beaucoup de trouble et de grandes dépenses, découvert la personne qui exécutait une contrefaçon de mes pilules, dans le Canada, ayant reçu une liste complète de tous ceux à qui elles ont été vendues, ayant fait détruire ce qui restait de ces contrefaçons, ayant pris des mesures pour prévenir le retour de telle contrefaçon, et étant certain que les pilules qui sont maintenant sur le marché ne sont pas contrefaites, j'ai résolu, afin d'épargner du trouble aux personnes qui vendent de mes remèdes, de puis si longtemps en circulation, de ne pas changer les enveloppes qui les entourent, et de leur conserver la même forme qu'auparavant.

THOMAS HOLLOWAY,

80, Maiden Lane, New-York.

4 nov. 1863. 756-3m—7 sept.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

APPARTENANT À LA

Société de Bâtisse de la Cité.

1° Un lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

2° Un emplacement situé dans le même endroit que ci-dessus, sur le grand chemin conduisant au village St. Joseph, avec une maison en bois, à un étage, occupée comme résidence et magasin.

3° Un lot de terre dans la paroisse de St. Thomas, comté Montmagny, près de la Station du Grand Tronc, contenant cinq perches sur cinq, avec maison en bois à un étage.

4° Un emplacement sur la rue Signay, faubourg St. Valier, St. Roch, contenant 40 pieds de front sur 56 pieds de profondeur, avec deux maisons dessus érigées.

5° Un emplacement au Carouge, contenant 50 pieds de front, sur 60 de profondeur, avec maison en bois et en pierre.

Québec, 19 octobre 1863. 790

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1864.

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1864.

Le seul approuvé par Mgr. l'Administrateur.

LES messieurs du Clergé, les

Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pour se procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier public* à l'imprimerie de Brousseau.

LEGER BROUSSEAU,

Imprimeur de l'Archevêché,

7, rue Bunde, vis-à-vis le Presbytère.

A VIS.

—La société ci-devant

existante entre Joseph Groleau et Magloire Maranda faisant commerce à Lévis sous les noms de GROLEAU & MARANDA a été dissoute par l'abandon qu'ils ont fait de leur créancier de leur fonds de commerce et de leurs crédits, le TRENTIÈME OCTOBRE DERNIER.

MAGLOIRE MARANDA.

9 nov. 1863. 799-4f-p

POTEN! POTEEN!

BOITES VIEUX IRISH POTEEN WHISKY

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

HARENGS DU LABRADOR

50 DEMI-BARILS, le meilleur sur le mar.

A vendre par LEMESURIER, GRANT et CIE.,

Rue St. Pierre.

Québec, 2 nov. 1863. 795

M. ED. C. E. GAUTHIER,

AVOCAT,

Juré diplômé de l'Université-Laval, a ouvert son bureau No. 35, RUE STE. ANNE, maison du Dr Marsden.

M. Gauthier suivra le circuit de Montmagny.

Québec, 2 octobre 1863. 775-12m

Dr L. J. A. SIMARD,

Médecin-Oculiste et Auriste,

Professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 3, RUE FABRIQUE.

Consultations à toutes heures.

Québec, 30 septembre 1863. 771

WHISKY ECOSSAIS.

50 BOITES (marques assorties) très vieux et d'un goût délicieux

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

NOIX-COCO.

50 BOITES, un lot choisi de noix-coco fraîches.

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

Ligne de la Malle Royale.

COMPAGNIE RICHÉLIEU

Quebec et Montreal

Incorporée par Acte du Parlement.

Le splendide navire à vapeur

EUROPA,

CAPIT. J. B. LABELLE,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON

POUR MONTREAL

Tous les Lundi, Mercredi et Vendredi,

A QUATRE HEURES P. M.,

ET LE

MONTREAL,

CAPIT. COTÉ,

Tous les Mardi, Jeudi et Samedi,

A QUATRE HEURES P. M.

Première classe, à Montréal, \$2, repas et cabines non compris.

Billet de retour \$3, do do do

Entreport, \$1.

Pour particularités s'adresser au Bureau.

J. E. DESCHAMPS,

Agent.

THOMAS HOLLOWAY,

80, Maiden Lane, New-York.

4 nov. 1863. 756-3m—7 sept.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

APPARTENANT À LA

Société de Bâtisse de la Cité.

1° Un lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

2° Un emplacement situé dans le même endroit que ci-dessus, sur le grand chemin conduisant au village St. Joseph, avec une maison en bois, à un étage, occupée comme résidence et magasin.

3° Un lot de terre dans la paroisse de St. Thomas, comté Montmagny, près de la Station du Grand Tronc, contenant cinq perches sur cinq, avec maison en bois à un étage.

4° Un emplacement sur la rue Signay, faubourg St. Valier, St. Roch, contenant 40 pieds de front sur 56 pieds de profondeur, avec deux maisons dessus érigées.

5° Un emplacement au Carouge, contenant 50 pieds de front, sur 60 de profondeur, avec maison en bois et en pierre.

Québec, 19 octobre 1863. 790

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1864.

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1864.

Le seul approuvé par Mgr. l'Administrateur.

LES messieurs du Clergé, les

Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pour se procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier public* à l'imprimerie de Brousseau.

LEGER BROUSSEAU,

Imprimeur de l'Archevêché,

7, rue Bunde, vis-à-vis le Presbytère.

A VIS.

—La société ci-devant

existante entre Joseph Groleau et Magloire Maranda faisant commerce à Lévis sous les noms de GROLEAU & MARANDA a été dissoute par l'abandon qu'ils ont fait de leur créancier de leur fonds de commerce et de leurs crédits, le TRENTIÈME OCTOBRE DERNIER.

MAGLOIRE MARANDA.

9 nov. 1863. 799-4f-p

POTEN! POTEEN!

BOITES VIEUX IRISH POTEEN WHISKY

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

HARENGS DU LABRADOR

50 DEMI-BARILS, le meilleur sur le mar.

A vendre par LEMESURIER, GRANT et CIE.,

Rue St. Pierre.

Québec, 2 nov. 1863. 795

M. ED. C. E. GAUTHIER,

AVOCAT,

Juré diplômé de l'Université-Laval, a ouvert son bureau No. 35, RUE STE. ANNE, maison du Dr Marsden.

M. Gauthier suivra le circuit de Montmagny.

Québec, 2 octobre 1863. 775-12m

Dr L. J. A. SIMARD,

Médecin-Oculiste et Auriste,

Professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 3, RUE FABRIQUE.

Consultations à toutes heures.

Québec, 30 septembre 1863. 771

WHISKY ECOSSAIS.

50 BOITES (marques assorties) très vieux et d'un goût délicieux

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

NOIX-COCO.

50 BOITES, un lot choisi de noix-coco fraîches.

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

Ligne de la Malle Royale.

COMPAGNIE RICHÉLIEU

Quebec et Montreal

Incorporée par Acte du Parlement.

Le splendide navire à vapeur

EUROPA,

CAPIT. J. B. LABELLE,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON

POUR MONTREAL

Tous les Lundi, Mercredi et Vendredi,

A QUATRE HEURES P. M.,

ET LE

MONTREAL,

CAPIT. COTÉ,

Tous les Mardi, Jeudi et Samedi,

A QUATRE HEURES P. M.

Première classe, à Montréal, \$2, repas et cabines non compris.

Billet de retour \$3, do do do

Entreport, \$1.

Pour particularités s'adresser au Bureau.

J. E. DESCHAMPS,

Agent.

THOMAS HOLLOWAY,

80, Maiden Lane, New-York.

4 nov. 1863. 756-3m—7 sept.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

APPARTENANT À LA

Société de Bâtisse de la Cité.

1° Un lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

2° Un emplacement situé dans le même endroit que ci-dessus, sur le grand chemin conduisant au village St. Joseph, avec une maison en bois, à un étage, occupée comme résidence et magasin.

3° Un lot de terre dans la paroisse de St. Thomas, comté Montmagny, près de la Station du Grand Tronc, contenant cinq perches sur cinq, avec maison en bois à un étage.

4° Un emplacement sur la rue Signay, faubourg St. Valier, St. Roch, contenant 40 pieds de front sur 56 pieds de profondeur, avec deux maisons dessus érigées.

5° Un emplacement au Carouge, contenant 50 pieds de front, sur 60 de profondeur, avec maison en bois et en pierre.

Québec, 19 octobre 1863. 790

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1864.

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1864.

Le seul approuvé par Mgr. l'Administrateur.

LES messieurs du Clergé, les

Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pour se procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier public* à l'imprimerie de Brousseau.

LEGER BROUSSEAU,

Imprimeur de l'Archevêché,

7, rue Bunde, vis-à-vis le Presbytère.

A VIS.

—La société ci-devant

existante entre Joseph Groleau et Magloire Maranda faisant commerce à Lévis sous les noms de GROLEAU & MARANDA a été dissoute par l'abandon qu'ils ont fait de leur créancier de leur fonds de commerce et de leurs crédits, le TRENTIÈME OCTOBRE DERNIER.

MAGLOIRE MARANDA.

9 nov. 1863. 799-4f-p

POTEN! POTEEN!

BOITES VIEUX IRISH POTEEN WHISKY

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

HARENGS DU LABRADOR

50 DEMI-BARILS, le meilleur sur le mar.

A vendre par LEMESURIER, GRANT et CIE.,

Rue St. Pierre.

Québec, 2 nov. 1863. 795

M. ED. C. E. GAUTHIER,

AVOCAT,

Juré diplômé de l'Université-Laval, a ouvert son bureau No. 35, RUE STE. ANNE, maison du Dr Marsden.

M. Gauthier suivra le circuit de Montmagny.

Québec, 2 octobre 1863. 775-12m

Dr L. J. A. SIMARD,

Médecin-Oculiste et Auriste,

Professeur de médecine à l'Université-Laval, a ouvert son bureau de consultation, No. 3, RUE FABRIQUE.

Consultations à toutes heures.

Québec, 30 septembre 1863. 771

WHISKY ECOSSAIS.

50 BOITES (marques assorties) très vieux et d'un goût délicieux

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

NOIX-COCO.

50 BOITES, un lot choisi de noix-coco fraîches.

A vendre par JOHN TEAFFE,

20, rue St. Jean.

Québec, 6 nov. 1863.

Ligne de la Malle Royale.

COMPAGNIE RICHÉLIEU

Quebec et Montreal

Incorporée par Acte du Parlement.

Le splendide navire à vapeur

EUROPA,

CAPIT. J. B. LABELLE,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON

POUR MONTREAL

Tous les Lundi, Mercredi et Vendredi,

A QUATRE HEURES P. M.,

ET LE

MONTREAL,

CAPIT. COTÉ,

Tous les Mardi, Jeudi et Samedi,

A QUATRE HEURES P. M.

Première classe, à Montréal, \$2, repas et cabines non compris.

Billet de retour \$3, do do do

Entreport, \$1.

Pour particularités s'adresser au Bureau.

J. E. DESCHAMPS,

Agent.

THOMAS HOLLOWAY,

80, Maiden Lane, New-York.

4 nov. 1863. 756-3m—7 sept.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

APPARTENANT À LA

Société de Bâtisse de la Cité.

1° Un lot, avec une maison en pierre et en bois, à Notre-Dame de la Victoire, près de l'église du lieu, contenant 49 pieds de front, 81 pieds de profondeur au nord-est et 70 pieds au sud-ouest.

2° Un emplacement situé dans le même endroit que ci-dessus, sur le grand chemin conduisant au village St. Joseph, avec une maison en bois, à un étage, occupée comme résidence et magasin.

3° Un lot de terre dans la paroisse de St. Thomas, comté Montmagny, près de la Station du Grand Tronc, contenant cinq perches sur cinq, avec maison en bois à un étage.

4° Un emplacement sur la rue Signay, faubourg St. Valier, St. Roch, contenant 40 pieds de front sur 56 pieds de profondeur, avec deux maisons dessus érigées.

5° Un emplacement au Carouge, contenant 50 pieds de front, sur 60 de profondeur, avec maison en bois et en pierre.

Québec, 19 octobre 1863. 790

LE

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1864.

MAINTENANT EN VENTE

LE